

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens
du conseil d'arrondissement du 1^{er} avril 2014
déposé au conseil d'arrondissement du 6 mai 2014**

1) Frédéric Johns

14-67550

CA 1^{er} avril 2014

Monsieur indique que la mauvaise décision prise par l'ancien conseil d'arrondissement concernant le terrain synthétique, coûtera de l'argent à l'arrondissement. Il fait part des effets négatifs des terrains synthétiques dont la poussière, les blessures aux genoux et autres problèmes environnementaux dont les îlots de chaleur. Il se dit heureux que la décision ait été renversée. Il demande quand est-ce qu'on peut espérer avoir le 2^e terrain de soccer étant donné que le premier sera prêt en 2015.

Le maire indique qu'il ne croit pas que l'ancien conseil ait pris de mauvaise décision et déplore le fait que ce conseil prenne la décision actuelle alors qu'ailleurs on va de l'avant avec ce type de terrain synthétique.

Le conseiller Alain Vaillancourt donne des précisions quant aux terrains synthétiques existants à Notre-Dame de Grâce. Quant aux délais, il précise que toutes les énergies seront mises pour 2015 au parc de La Vérendrye et compte tenu l'état du terrain à Ignace Bourget ce pourrait être le 2^e mais on doit évaluer la situation des parcs en entier avant de prendre une décision.

Répondu sur place.

2) Marco Sylvestro

14-67551

CA 1^{er} avril 2014

Représente les organismes communautaires de l'arrondissement. Ils unissent leurs voix pour faire part des besoins urgents en logement social à l'arrondissement. Ils demandent de créer un maximum de réserve foncière dédiée au logement social net déplorent la multiplication des condos, la réduction des logements et la hausse du nombre d'évictions dans l'arrondissement ce qui pousse la population vers les autres arrondissements. Ils demandent au conseil qu'elle sera la stratégie employée pour répondre à ces besoins. Il se dit heureux de contribuer à cette lutte.

Le maire mentionne que le conseil est tout à fait au courant de la situation décrite et des besoins immenses à l'arrondissement. Le maire indique que pendant des années, les demandes ont été adressées au conseil municipal. Le pouvoir de faire des réserves foncières appartient à la Ville Centre ce qui est bien décrit dans la Charte de la Ville de Montréal.

La conseillère Thiébaud souligne le travail réalisé par le maire au sujet de la stratégie d'inclusion mais elle reconnaît que ce n'est pas suffisant. Par ailleurs elle indique qu'il faut travailler ensemble et faire des représentations auprès de la Ville Centre au nom des citoyens.

Répondu sur place.

3) Aszedin Bagdadi**14-67552****CA 1^{er} avril 2014**

Représente les jeunes joueurs de soccer du Sud-Ouest. Il mentionne que la plupart des gens sont en faveur du terrain synthétique que qu'on a fait peur aux personnes âgées pendant la période électorale. Il indique que l'association de soccer est là pour défendre les intérêts des jeunes et c'est ce qu'il fait. Il demande pourquoi le fils du conseiller Vaillancourt jouait à NDG. Monsieur demande que la décision soit révisée.

Le conseiller Vaillancourt se dit déçu qu'on dise que la décision est antisportive et va à l'encontre des jeunes alors qu'il a fait beaucoup pour les jeunes d Sud-Ouest dont des programmes de sports-études. Il indique que sa formation politique a les intérêts des jeunes à cœur et vont faire en sorte que les jeunes puissent pratiquer leur sport.

Répondu sur place.

4) Darren Shore**14-67554****CA 1^{er} avril 2014**

Demande quelles leçons seront tirées de ce débat sur les terrains synthétiques et si on va réfléchir sur la façon dont la population est consultée.

Le maire indique qu'au-delà des planifications des parcs il faut également revoir la programmation des parcs avec des séances en amont.

La conseillère Sigouin mentionne qu'il y a eu un manque de consultation en amont avant le nouveau conseil. Elle mentionne que lorsqu'il y a un tel investissement à faire la population entière doit être consultée.

Répondu sur place.

5) Isabelle Limoges**14-67556****CA 1^{er} avril 2014**

Madame demande de préciser que la subvention ne pourra être utilisée autrement que pour le terrain synthétique de La Vérendrye. Elle demande comment l'arrondissement va offrir les mêmes outils aux jeunes du Sud-Ouest qu'ailleurs à la Ville de Montréal puisqu'ils ne peuvent utiliser les terrains avant le 10 ou 15 mai alors qu'ailleurs ils débiteront dès la semaine prochaine. Elle demande si le succès chez les jeunes du Sud-Ouest est réservé à une élite.

La conseillère Sigouin fait le point quant à la subvention et le conseiller Vaillancourt indique vouloir s'asseoir avec les associations pour voir comment on peut utiliser les terrains d'autres arrondissements.

Répondu sur place.

6) Chantal Gariépy**14-67557****CA 1^{er} avril 2014**

Demande pourquoi le conseiller Vaillancourt a pris part aux débats au sujet du club de natation CASO mais qu'il ne se bat pas pour les joueurs de soccer. Elle demande au conseil de reconsidérer sa décision.

La conseillère Sophie Thiébaud mentionne qu'il n'est plus membre de CASO. Elle rappelle que leur volonté politique est de remettre les terrains naturels en bon état et elle est convaincue que la remise à niveau des terrains naturels répondra aux besoins des jeunes du Sud-Ouest.

Le conseiller Craig Sauvé indique que le conseil est prêt à travailler avec les associations et les citoyens afin de créer les beaux parcs pour tous et répète qu'on veut travailler avec vous.

Répondu sur place.

7) Jessica Wilson

14-67560

CA 1^{er} avril 2014

Madame demande si le fait d'exercer le droit de reconsidération ne fait pas que retarder le dossier et les travaux?

Le maire indique que la loi prévoit la reconsidération afin qu'on ait le temps d'avoir un sain débat. Cette reconsidération ne retarde pas mais au contraire a donné le temps de débattre la question.

Répondu sur place.

8) Luce Beaulieu

14-67562

CA 1^{er} avril 2014

Madame fait part des effets négatifs et des risques des terrains synthétiques.

Le maire mentionne des éléments par rapport aux opinions partagées sur ce sujet.

Répondu sur place.

9) Romaen Alam

14-67563

CA 1^{er} avril 2014

Indique qu'il représente les jeunes de la Petite Bourgogne et indique qu'on attend le terrain synthétique depuis de nombreuses années dans la Petite-Bourgogne. Demande s'il serait possible de faire le terrain synthétique à la Petite-Bourgogne dès cet été car on en a vraiment besoin. Monsieur dépose des documents. Il demande également si la ville a un programme d'emploi pour les jeunes.

La conseillère Thiébaud indique que la subvention ne peut être déplacée ailleurs. Elle mentionne que les démarches d'analyse sont en cours et que les résultats seront diffusés par la suite.

Le maire indique que pour cet été il est un peu trop tard pour prévoir un tel programme d'emploi.

Répondu sur place.

10) Abdelbasset Cherifi

14-67564

CA 1^{er} avril 2014

Demande pourquoi on demande aux jeunes d'aller jouer dehors alors qu'on ne leur fournit pas les terrains qu'ils ont besoin. Demande pourquoi la Ville a besoin d'autant de temps pour mettre en place le terrain de la Petite-Bourgogne.

Le maire explique que les études et analyses ont été entamées mais ne sont pas toutes terminées.

Répondu sur place.

11) Hassan Taher

14-67565

CA 1^{er} avril 2014

Demande si on va avoir des terrains sécuritaires et quand est-ce qu'on va avoir le terrain à la Petite-Bourgogne.

Le conseiller Craig Sauvé donne des explications à l'effet que les études et analyses sont en cours et que pour le terrain de la Petite-Bourgogne les sommes sont au budget et que le projet s'en vient.

Répondu sur place.

12) Hula Shahadath

14-67567

CA 1^{er} avril 2014

Demande pourquoi à l'arrondissement Côte des neiges on retrouve de nombreux terrains synthétiques et qu'au Sud-Ouest on ne peut en avoir un seul?

Le conseiller Craig Sauvé fait part de la volonté des élus de construire des bons terrains de jeux naturels pour les gens du Sud-Ouest. Le conseiller Alain Vaillancourt le remercie pour ses questions et ajoute que si on met un terrain naturel on va s'assurer de l'entretien.

Répondu sur place.

13) Gérald Guimond

14-67568

CA 1^{er} avril 2014

Demande aux élus de revoir leurs façons de faire et de réaliser des projets et de prendre le temps de bien réfléchir et mieux évaluer les projets. Il indique que pour le terrain synthétique il n'y a pas eu de vraie consultation. Il demande comment les élus vont faire pour s'assurer que les décisions prises sont les meilleurs dans l'intérêt de la population. Monsieur soulève une problématique de construction avec une maison sur la rue Allard qui ne semble pas du tout conforme aux plans.

Le maire explique de quelle façon on analyse les problèmes et qu'on apporte des solutions notamment avec le cas du parc de la ferme Brodie.

Le conseiller A. Vaillancourt indique qu'on va peut-être créer des forums citoyens afin de jaser avec la population sur divers enjeux.

Monsieur Luc Gagnon, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises assurera le suivi concernant la maison de la rue Allard.

Répondu sur place.

14) Daniel Dorais

14-67806

CA 1^{er} avril 2014

Monsieur représente des chauffeurs de la STM et demande qui gère le stationnement au métro Angrignon et que veut-t-on en faire? Il remercie le conseiller Craig Sauvé pour son aide dans le dossier. Il demande une rencontre entre les élus et la direction syndicale de la STM.

Le maire indique que cette situation existe depuis quelques années. Il mentionne que le stationnement n'est pas permis à cet endroit et la clôture vise à apporter une solution à un problème de sécurité à cet endroit. On a invité la STM à faire déplacer les véhicules vers le grand stationnement. Il mentionne qu'on est au courant d'un différend qui existe entre la STM et stationnement Montréal.

Le conseiller Craig Sauvé explique qu'on essaie de trouver une solution à cette problématique.

- Le Maire indique que la Direction des travaux publics, soit monsieur Richard Côté sera responsable du suivi de cette question et que le conseiller Craig Sauvé sera également l' élu responsable du suivi.

15) Jean-François Pinard**14-67810****CA 1^{er} avril 2014**

Monsieur est également chauffeur et demande à la Ville de régler la situation avec le stationnement au métro Angrignon. Il fait part des avantages à utiliser ce stationnement et aimerait que la ville en tienne compte.

Le Maire indique que l'on va travailler ensemble afin de trouver une bonne solution dans l'intérêt de tous.

- La Direction des travaux publics fera le suivi.

16) Christian Avard**14-67858****CA 1^{er} avril 2014**

Monsieur fait part de préoccupations de sécurité angle Des Trinitaires et Irwin. Il indique que dans le passé on avait fait la demande d'un feu de circulation qui n'a jamais été installé. Monsieur désire faire la même demande à nouveau.

Monsieur le maire indique qu'il a pris connaissance de cette demande l'automne dernier et qu'elle suit son cours cependant il y avait un problème technique à régler.

- Monsieur Côté mentionne qu'on travaille présentement sur le dossier. La Direction des travaux publics fera le suivi de cette question.

17) Claudette Dubé**14-67875****CA 1^{er} avril 2014**

Dépose une pétition en faveur de la pétition et fait part que certaines de ces personnes avaient signé une autre pétition contre le terrain synthétique alors qu'ils avaient été mal informés. Elle demande que les conseillers Sigouin et Vaillancourt reconsidèrent leur décision.

Le conseiller Vaillancourt explique les démarches menant à la décision.

Répondu sur place.

18) Jocelyne Bernier**14-67878****CA 1^{er} avril 2014**

Demande des précisions quant au contrat de SIMA Plus et indique être très préoccupée par la sécurité des piétons et des cyclistes et particulièrement dans le secteur de Transport Ray-Mont. Elle demande comment on va s'assurer de la sécurité dans les études d'impact de déplacement.

Le maire donne les explications quant au dossier décisionnel en mentionnant qu'il s'agit d'un addenda. Il mentionne que les élus se sont donné le mandat de revoir la question de la sécurité dans ce secteur.

Répondu sur place.

19) Louis-Joseph Benoit**14-67880****CA 1^{er} avril 2014**

Mentionne que lors des manifestations autour du projet du Bain Émard en 2011, les membres du conseil étaient revenus sur leur décision et demande si la conseillère Sigouin et le conseiller Vaillancourt pourraient revenir sur leur décision et écouter les gens de Côte Saint-Paul. Demande si les élus seront contre le terrain synthétique dans la Petite-Bourgogne.

Le conseiller Vaillancourt indique que la situation du Bain Émard était tout à fait différente et que les élus vont proposer une solution au terrain synthétique. La conseillère Sophie Thiébaud indique

que le terrain de la Petite-Bourgogne répond à un besoin social relié à un territoire et réfère le citoyen au site de Projet Montréal où on retrouve toute l'information.

Répondu sur place.

20) Mohamed Ammour

14-67883

CA 1^{er} avril 2014

Concernant le terrain synthétique, monsieur demande comment il se fait que les élus dont certains de Projet Montréal ont approuvé un projet de terrain synthétique à Saint-Laurent. Il demande aux élus de bien réfléchir aux besoins des jeunes.

Le conseiller Craig Sauvé indique qu'il n'y a pas d'élus de Projet Montréal à Saint-Laurent. Il donne des précisions quant à la décision prise pour le Parc De La Vérendrye.

Répondu sur place.

21) Isabelle Narayana

14-67884

CA 1^{er} avril 2014

Madame mentionne avoir joué au soccer sur des terrains synthétiques et fait part d'effets négatifs de tels terrains. Elle demande si on prévoit aménager une patinoire au Parc De La Vérendrye.

Le maire donne des explications notamment il indique que la patinoire de La Vérendrye a été déplacée au Parc Campbell-ouest.

Répondu sur place.

22) Pascale Fleury

14-67898

CA 1^{er} avril 2014

Madame remercie le conseil car on va voter des sommes pour les éco-quartiers ce soir. Elle demande si l'arrondissement pourrait solliciter les autres paliers de gouvernement afin qu'il contribue à la lutte contre l'agrile du frêne ainsi que d'autres membres de la communauté.

Le maire donne des précisions quant à la situation avec l'agrile du frêne. La conseillère Thiébaud remercie madame Fleury pour sa position et son implication. Le conseiller Vaillancourt indique que le secteur Émard-Saint-Paul risque d'être touché dans l'avenir et qu'on s'en préoccupe.

Répondu sur place.

23) Said Haddine

14-68123

CA 1^{er} avril 2014

Monsieur est entraîneur de soccer et bénévole. Il indique que tout projet a des impacts positifs et négatifs. Il demande à la conseillère Sigouin de tenir compte de l'intérêt de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement. Demande comment il se fait qu'on ait considéré le terrain synthétique ailleurs. Monsieur demande aux élus d'organiser un référendum sur cette question.

La conseillère Sigouin indique qu'elle n'avait pas toutes les données lorsqu'elle parlait du parc Ignace-Bourget. Le maire indique qu'on ne peut organiser un référendum sur cette question.

Répondu sur place.

24) Irène Lamarre

14-67952

CA 1^{er} avril 2014

Madame souligne qu'on doit se préoccuper des îlots de chaleurs qui seront de plus en plus importants et que les décisions que l'on prend doivent en tenir compte.

Répondu sur place

25) Gérard Murray

14-67959

CA 1^{er} avril 2014

Demande pourquoi l'arrondissement n'a pas procédé au déneigement lors d'une des dernières chutes de neige ce qui est problématique pour le stationnement.

Le maire explique que d'autres arrondissements ont fait de même. Il explique qu'étant donné qu'on annonçait une hausse des températures on a décidé de ne pas ramasser compte tenu des limites budgétaires auxquelles on fait face. Par ailleurs le maire explique que des abrasifs ont été répandus.

Le conseiller Craig Sauvé donne des explications quant aux budgets pour le déneigement.

Répondu sur place.

26) Pierre-Jean Lisotte

14-67967

CA 1^{er} avril 2014

Monsieur indique jouer au football pour l'ETS et mentionne que l'arrondissement a un besoin criant de terrain synthétique.

La conseillère Thiébaud indique que l'ÉTS pourrait contribuer avec l'arrondissement à mettre sur pieds des terrains synthétiques.

Répondu sur place.

27) Vincent Morrissette

14-46968

CA 4 mars 2014

Monsieur demande des précisions quant à son projet de démolition d'une dépendance derrière son immeuble. Il indique que la réglementation ne lui permet pas de l'aménager comme il le veut. Monsieur dépose des documents à cet effet.

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises communiquera avec monsieur pour fournir les explications.

Le permis a été émis le 6 mars 2014 à la satisfaction du requérant.

28) Natasha Alexandroff

14-12947

CA 14 jan. 2014

Déplore le fait que le bâtiment du 500, rue Bridge, propriété de Ray-Mont Logistics, ait été démoli sans permission et qu'il y ait eu un certain délai avant que les autorités ne soient mises au courant de la situation. Elle indique que l'entreprise devrait être punie pour avoir agi ainsi et que l'on devrait demander un triage des briques et le recyclage de celles-ci et faire une livraison des briques au bâtiment 7. Elle mentionne également qu'un comité sur le patrimoine soit mis sur pieds afin de garder un œil sur tous les atouts patrimoniaux du Sud-Ouest, répertoriés ou non. Elle demande des précisions sur des travaux qui ont lieu rue Sainte-Madeleine ainsi qu'au 1900, rue Wellington.

Le maire indique que pour la situation avec Ray-Mont Logistics, tout ce qui est possible sera fait dont le recours aux tribunaux. La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises fera les vérifications quant aux travaux faits sur la rue Sainte-Madeleine ainsi qu'au 1900, rue Wellington et communiquera avec la citoyenne.

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises fera le suivi sur cette question

Les renseignements demandés ont été communiqués à la requérante.

29) **Stephan Chaix**

14-333190 CA 3 déc. 2014

Madame indique avoir adressé plusieurs requêtes concernant le bruit émis par le chauffe-piscine de son voisin. Elle mentionne que la réglementation au Sud-Ouest n'est pas suffisamment restrictive et que dans d'autres arrondissements on est plus sévère. Elle mentionne qu'à Lachine le règlement interdit complètement ce type d'appareil.

Luc Gagnon, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises indique qu'une lettre a été transmise à la citoyenne et un suivi de sa demande sera fait au printemps, par la visite d'un inspecteur. De plus, une étude de la réglementation à ce sujet sera faite et des modifications en vue de renforcer nos règlements seront apportées si nécessaire.

Le directeur de l'aménagement urbain a communiqué avec la requérante et des échanges d'information ont eu lieu. La requérante a été informée que des recommandations quant au règlement sur le bruit seront faites au printemps prochain.